REGLES DE SELECTION

SELECTION Championnat de France
Kitesurf Race et Foil
17 au 21 septembre 2014

Lieu : *Noirmoutier / France*
Date : *17 au 21 septembre 2014*

Série : *Race et Foil sans restriction de matériel*

Nombre de places pour la sélection Calédonienne

- 2 places sans distinction d'âge et de sexe

1 - Les candidats seront sélectionnés parmi les licenciés FFVL dans un club Calédonien qui auront rempli et déposé un acte de candidature à la ligue Calédonienne de vole libre au plus tard **le lundi 2 juin 2014**.

- soit en main propre contre accusé de réception
- soit par courrier électronique contenant en pièce jointe à l'acte dûment rempli et signé.

2 - La sélection se fera sur les régates suivantes :

Mai	samedi	24	Course Racing	Méridien	Kitesurf	LTN
	dimanche	25				
Juin	samedi	7	Course Racing OCEANIA Championnat NC	Méridien	Kitesurf	LTN
	dimanche	8				
	lundi	9				
	Mardi	10				

3 - Définition du comptage de points

A chaque course de chaque régate sélective, un classement spécifique des seuls candidats (tous âges et tous sexes confondus) sera obtenu par extraction du scratch avec nouveau calcul des points.

Le comptage total des points pour la sélection se fera par addition des scores (des compétiteurs ayant fait acte de candidature) obtenus lors **de chaque course** des régates sélectives.

<u>Courses retirées :</u>

a/ Si moins de 3 courses sont validées, le classement général du compétiteur sera le total de ses courses.
b/ Si 3 à 4 courses sont validées, le classement général du compétiteur sera le total de ses courses **moins la plus mauvaise**.
c/ Si 5 à 8 courses sont validées, le classement général du compétiteur sera le total de ses courses moins **les deux plus mauvaises**.
d/ Si 9 à 12 courses sont validées, le classement général du compétiteur sera le total de ses courses moins les trois plus mauvaises.
e/ Si 13 à 16 sont validées, le classement général du compétiteur sera le total de ses courses moins **les quatre plus mauvaises.**
f/ Si 17 à 20 courses sont validées, le classement général du compétiteur sera le total de ses courses moins **les cinq plus mauvaises.**
g/ Si 21 courses ou plus sont validées, le classement général du compétiteur sera le total de ses courses moins **les six plus mauvaises**.

4 - En cas d'égalité de points,

A8.1 S'il y a égalité entre deux kitesurfeurs ou plus dans le score d'une série, elles doivent être classées dans l'ordre de leur meilleur score retiré.

A8.2 Si une égalité persiste entre deux kitesurfeurs ou plus, les scores des compétiteurs dans chaque course, y compris les scores retirés, doivent être listés du meilleur au plus mauvais, et à la première différence de points, l'égalité doit être départagée en faveur du (des) kitesurfeur(s) avec le(s) meilleur(s) score(s). Ces scores doivent être utilisés même si certains d'entre eux sont des scores retirés.

A8.3 Si une égalité persiste encore entre deux kitesurfeurs ou plus, elles doivent être classées dans l'ordre de leurs scores dans la dernière course. Toute égalité restante doit être départagée en utilisant les scores des compétiteurs à égalité dans l'avant-dernière course et ainsi de suite jusqu'à ce que toutes les égalités soient départagées. Ces scores doivent être utilisés même si certains d'entre eux sont des scores retirés.

5 - Le nombre de courses minimum devant être validées pour valider la sélection est de 2 courses.

6 - En cas de quotas supplémentaires ouvert par la ligue**,** la sélection s'étendra aux compétiteurs suivants du classement de la sélection.

7 - En cas de **circonstances exceptionnelles** et dans l'intérêt de l'équité des sélections, la ligue calédonienne de vol libre est habilitée à adapter les règles de sélection. Notamment, un entretien de motivation, un avis de l'entraineur habituel des candidats ou du président de leur club pourront intervenir dans les critères de sélection. La commission tranche souverainement les litiges découlant de leur application par un vote à la majorité des présents.

8 - Dans tous les cas, **la sélection** sera validée par le bureau de la ligue**.**

9 - Les candidats à la sélection doivent prévoir un budget qui leur permette de s'acquitter des frais d'inscription au championnat, à leur déplacement, logement etc...

10 - Les deux sélectionnés retenus recevront une aide financière de 150 000F CFP (cent cinquante mille francs CFP) par la ligue sur présentation de la facture du billet d'avion.

La Ligue Calédonienne de Vole Libre Philippe Berton